

Options selon le degré de dépérissement de mon frêne

Degré de dépérissement des branches	État de santé de mon frêne	Mes options
0 %	Aucun signe ou symptôme n'est visible sur l'arbre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Je surveille mes arbres et je m'informe de la progression du ravageur à Granby. ➤ Je peux traiter de façon préventive : Consulter la liste des arboriculteurs certifiés pour appliquer le traitement au TreeAzin à www.siaq.org/liste.html ou au 450 689-9393. ➤ Je plante une autre essence d'arbre.
10 à 20 %	Légers signes d'infestation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ J'informe la Ville de Granby : Division Environnement 450 361-6000. ➤ Je peux traiter : Consulter la liste des arboriculteurs certifiés pour appliquer le traitement au TreeAzin à www.siaq.org/liste.html ou au 450 689-9393. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le traitement se fait entre le mois de juin et la fin du mois d'août. ○ Vaccination à répéter tous les 2 ans. ○ Coût : entre 5 et 7 \$/cm de diamètre à la hauteur de la poitrine (DHP). ➤ Je plante une autre essence d'arbre.
20 % et plus	Signes évidents d'infestation <ul style="list-style-type: none"> • Trous en « D » • Galeries en « S » lors de l'écorçage • Présence de gourmands 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ J'informe la Ville de Granby : Division Environnement 450 361-6000. ➤ Je fais abattre mon frêne <u>entre le mois d'octobre et avril</u>, en prenant soin de documenter (rapport et photos). ➤ Je m'assure que les résidus de bois infesté vont à l'écocentre. ➤ Je plante une autre essence d'arbre.

Agrile du frêne



Et maintenant quoi faire ?

1. IDENTIFIER les frênes sur ma propriété
2. INSCRIRE la présence des frênes de ma propriété sur Géo-frêne : <http://agrile.cqeee.org/bioapp>
INVITER mes voisins à faire de même !
3. SURVEILLER l'état de santé de mes frênes
Signes et symptômes au : www.ville.granby.qc.ca
4. CHOISIR une option selon le degré de dépérissement de mon frêne : VOIR TABLEAU DES OPTIONS
 - Si vous avez des doutes sur l'état de santé de votre frêne, il est conseillé de consulter un spécialiste (arboriculteur).
 - PLANTER d'autres essences diversifiées d'arbres ! Préconiser les espèces indigènes.

Avantages de traiter un frêne

- Permet de conserver l'arbre et ses services écologiques : améliore la qualité de l'air, diminue les coûts de climatisation et de chauffage, améliore la qualité de vie, etc.
- Procure une valeur ajoutée à la vente d'une propriété.
- Gagner du temps afin de permettre à la recherche de trouver de nouvelles pistes de lutte contre le ravageur.

Abattage nécessaire dans les cas suivants

Si le frêne :

- est mort ou très infesté
- représente un danger
- est près de fils électriques
- la prise de photos est nécessaire pour démontrer l'état de l'arbre et sa localisation
- un rapport d'expert est recommandé